

VIBURNUM PRUNIFOLIUM POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue *Viburnum prunifolium* est constituée par l'écorce de tige séchée de *Viburnum prunifolium* L.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

L'écorce de tige de *Viburnum prunifolium* L. se présente en fragments plats ou légèrement cintrés, dont l'épaisseur peut atteindre jusqu'à 5 mm.

La face supérieure est souvent privée de suber. Elle est alors constituée par le parenchyme cortical ridé longitudinalement et offrant une teinte brun rougeâtre non uniforme. Le suber, quand il existe, est brun, ponctué de lenticelles dans les écorces de faible épaisseur, crevassé dans les échantillons épais. La face interne est brun rougeâtre, plus pâle que la face externe ; elle est à peu près lisse dans les petites écorces, grossièrement striée dans les plus grosses. La drogue a une cassure courte et grenue. Quelques fragments sont accompagnés de restes d'éléments ligneux, de couleur beige clair à cassure fibreuse.

Examinée au microscope, la section transversale présente un suber formé de cellules tabulaires aplaties ; un parenchyme cortical constitué de cellules polyédriques, souvent collenchymateuses dans les assises les plus externes, et d'amas de cellules scléreuses à parois fortement sclérifiées et présentant de fins canalicules ramifiés ; de très nombreuses macles d'oxalate de calcium s'y rencontrent ; un liber comprenant de volumineux amas de cellules scléreuses, des prismes d'oxalate de calcium et de rares macles. Les rayons médullaires comportent une à deux rangées de cellules.

Examinée au microscope, la drogue pulvérisée (300), brun rougeâtre, présente de rares fragments de suber à cellules polyédriques, des cellules de parenchyme ovoïdes, des amas volumineux de cellules scléreuses de forme arrondie, à paroi très épaisse et canaliculée, et des cristaux prismatiques d'oxalate de calcium.

La drogue récemment séchée n'a pas d'odeur. Au cours de la conservation, il se développe une odeur particulière rappelant celle de la valériane.

IDENTIFICATION

Voir la monographie VIBURNUM.

ESSAI

Voir la monographie VIBURNUM.

SOUCHE

La teinture mère de *Viburnum prunifolium* est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 65 pour cent V/V, à partir de l'écorce de tige séchée de *Viburnum prunifolium* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

CARACTÈRES

Aspect : liquide de couleur brun-rouge.

IDENTIFICATION

Évaporez 2 mL de teinture mère de *Viburnum prunifolium*. Reprenez le résidu par 10 gouttes de méthanol R (solution A). Préparez la solution B en ajoutant à 1 mL d'une *solution de sel de bleu solide B R* à 5 pour mille *m/V*, 5 gouttes d'*acide chlorhydrique R1* et 10 mL de *méthanol R*. Versez la solution A dans la solution B. Il apparaît une coloration brune.

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 60,0 pour cent *V/V* et 70,0 pour cent *V/V*.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,4 pour cent *m/m*.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de *gel de silice GF₂₅₄ R*.

Solution à examiner. Teinture mère de *Viburnum prunifolium* à examiner.

Solution témoin (a). Dissolvez 10 mg d'*amentoflavone R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Dissolvez 10 mg de *scopolétole R* dans du *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de chacune des solutions témoins. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 8,5 volumes d'*acide formique anhydre R*, de 16,5 volumes d'*acétone R* et de 75 volumes de *chloroforme R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 254 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande d'atténuation de fluorescence de R_f voisin de 0,40 semblable quant à sa position à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a). Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence bleue de R_f voisin de 0,70 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b). Il présente également une bande de fluorescence verte de R_f de 0,90. Pulvérisez une *solution de diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence orange de R_f voisin de 0,40 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a) et une bande de fluorescence bleue de R_f voisin de 0,70 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande principale du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b). Il présente également une bande de fluorescence bleu-vert de R_f voisin de 0,10.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.